



Guénange

N° 46 - MAI 2016

JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE GUÉNANGE



Le Conseil municipal
des enfants



Théâtre :
Un p'tit coin de paradis !



Concert de la
Saint-Patrick



Les Amis de Laer
à Badersleben



Concert des Chorales



**Remise de diplômes
dans le cadre de l'activité
astronomie du périscolaire**



Marché de Pâques aux Glycines



Rédaction : Commission INFORMATION-COMMUNICATION
Mairie de Guénange - 1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 46 - 57310 GUÉNANGE
Tél. 03 82 82 64 39 - Télécopie 03 82 82 69 30
guenange.mairie@guenange.com - www.guenange.fr
Impression : imprimerie KLEIN Knutange

P.01 **LE MOT DU MAIRE**

P.02 **POLITIQUE DE LA VILLE**

P.03 **BUDGET PRIMITIF 2016**

P.04-05 **LA VIE DE LA COMMUNE**

P.06-07 **LES TRAVAUX SUR LA VILLE**

P.08-09 **CULTURE**

P.10 **PROTECTION - ENVIRONNEMENT PRÉVENTION**

P.11 **AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS**

P.12 **ANIMATIONS SUR LA VILLE**

P.13-15 **LA VIE ASSOCIATIVE**

P.16-17 **SPORT**

P.18-19 **LES ACTIVITÉS AU CENTRE SOCIAL**

P.20-21 **LA VIE DANS NOS ÉCOLES**

P.22 **ÉTAT-CIVIL**

P.23-24 **L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ**

P.25 **INFOS UTILES**

LE MARCHÉ

Un lieu, un espace de convivialité, d'échanges et de rencontres

C'est au travers d'une redéfinition complète des lieux et du nouveau créneau hebdomadaire d'implantation, et dans le souci de redynamisation du quartier, qu'a eu lieu le marché dominical du 6 mars. De même qu'il nous fallait pérenniser l'existence de ce service à la personne, si cher à beaucoup d'entre nous.

Le projet fut porté par l'équipe municipale dans le cadre de la politique de la ville. Travaillé en concertation avec les acteurs locaux, les commerçants, la population, les riverains du quartier, et forte-



ment soutenu par l'association guénangeoise de la CLCV (Confédération du Logement et Cadre de Vie) et son président Daniel Malicet.

Affluence nombreuse pour ce premier marché de mars, tant de la part des commerçants (23 au total) que de celle des chalandes malgré la grisaille et la bruine.

Le prochain objectif : conforter le taux de fréquentation en favorisant une présence plus accrue des maraîchers, horticulteurs, éleveurs et producteurs locaux, produits "bio" et du terroir.

Le "fait maison" et "manger sain" revisitent le contenu de nos assiettes !

Guénangeoises, Guénangeois,

**Jean-Pierre
LA VAULLÉE**

Maire de Guénange

L'année 2016 sera une année de transition dans nos engagements. La baisse des dotations de l'État nous amène à trouver les bons équilibres budgétaires, à faire des économies pour maintenir le cap.

Aujourd'hui, dans ces temps difficiles pour toutes nos collectivités, mais aussi pour nos habitants, il nous faut agir avec pragmatisme, donner l'exemple.

Nous avons décidé de récupérer 45 000 € de recette de la manière suivant :

- Une diminution des indemnités du maire et des adjoints de 15 % (- 15 000 €), pour rappel nous avons déjà décidé, par mesure d'économie, de passer de 7 à 6 adjoints en début de mandat.
- Une augmentation d'impôt de 2% (+ 30 000 €) par une revalorisation des taux. Soit 4 € par habitant (Voir le budget)

Malgré cette augmentation, je rappelle que les taux 2016 sont quasiment identiques à ceux pratiqués en 1983, cela grâce à une bonne gestion des deniers publics, la recherche systématique de subventions. Notre taux d'endettement reste faible.

Cette augmentation, à elle seule, ne suffit pas à couvrir la diminution des dotations que nous verse l'État, c'est pourquoi les économies de gestion dans tous les domaines y compris pour la vie associative doivent nous permettre d'avancer et de préparer l'avenir. Il faut avoir en tête que Guénange est une ville attractive.

Nous devons également lancer les dossiers structurants pour la commune.

Celui du quartier République est transmis aux services de l'État. Il devrait bénéficier des Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL). Des investissements à hauteur de 2 700 000 € HT dont 800 000 € d'autofinancement communal et 800 000 € de l'Arc Mosellan. Vous connaissez ce projet qui permettra le désenclavement du quartier avec de nouvelles voiries et des constructions de logements supplémentaires en accession à la propriété que nous souhaitons à des prix attractifs.

Nous présenterons à un prochain conseil municipal dans le cadre du FSIL le dossier du lycée Joseph Cressot pour sa transformation en cité scolaire élémentaire, avec cantine et périscolaire, pour un investissement de 2 500 000 € HT avec un cofinancement CAF et de l'Arc Mosellan.

Nous pensons également au remplacement du revêtement du sol de la grande salle du COSEC avec une demande de subvention de 50 %.

Par ailleurs à la demande de la gendarmerie, nous réaliserons 4 logements supplémentaires dans le bâti existant pour 250 000 € HT. Nous avons prévu lors de la construction de la gendarmerie une éventuelle augmentation du casernement et les loyers rembourseront cet investissement. Nous n'oublions pas la vidéo protection pour le renforcement de la sécurité sur le quartier République.

Guénange ville solidaire, la municipalité sera toujours aux côtés de notre jeunesse, de nos aînés et de tous ceux qui seront dans la difficulté liée aux aléas de la vie.

Il serait plus facile de se plaindre, dire que cela n'est pas possible, trop difficile...

L'équipe municipale se serre les coudes, chacun prend une part du fardeau avec des arbitrages difficiles. **MAIS C'EST ENSEMBLE, AVEC VOUS, LES GUENANGEAIS, QUE LES OBJECTIFS DEVIENNENT CREDIBLES ET SERONT ATTEINTS.**

Je citerai la dernière phrase de la fable de Jean de la Fontaine **Le Chartier embourbé** : « **Aide-toi, le ciel t'aidera.** »

Quartier République

Mobiliser l'ensemble des acteurs pour des actions en direction des habitants...

L'Etat accompagne financièrement la ville sur différentes actions, notamment des actions visant l'accompagnement scolaire avec le centre social pour les écoles primaires et le club de prévention pour les collégiens.

L'association Soliséniors poursuit son travail intergénérationnel permettant à des jeunes en insertion de soutenir les personnes âgées pour de petits travaux de bricolage. Enfin, l'association CLCV qui d'habitude porte la parole des locataires, fait vivre un conseil de citoyens de quartier, véritable vecteur d'informations.

En 2015, le logement des jeunes a également été soutenu à travers des dotations à ApolloJ (association pour le logement des jeunes du nord Mosellan) et au Foyer Jeune Travailleur sur Guénange (environ 60 000€ d'aide l'Etat pour un budget total de 200 000€).

L'Etat a soutenu parallèlement le développement de la vidéoprotection sur la ville, si cet investissement constitue un coût non négligeable, elle permet de visualiser une partie des clients, consommateurs de produits stupéfiants. Il faut souligner ici l'importance du travail des forces de gendarmerie et de la police municipale intercommunale concernant le programme de requalification de l'ensemble du quartier République, la ville compte démarrer les travaux début 2017, cette année, il faudra attendre la réponse de l'ensemble des partenaires soutiens du projet. Pour rappel ce projet vise la création d'une nouvelle voirie structurante, la végétalisation des pieds d'immeuble, la création d'un nouveau parc pour les enfants, un espace convivial et équipé du wifi pour tous devant l'espace Jeune. Ces travaux seront complémentaires de l'importante réhabilitation des immeubles opérée par le bailleur Batigère Sarel.

Un conseil citoyen pour le quartier République : embellir et sécuriser sous l'égide de la CLCV

Par arrêté du 10 mars 2015, le Préfet de la Moselle a créé un **CONSEIL CITOYEN** pour le **QUARTIER RÉPUBLIQUE**, quartier prioritaire de la politique de la ville.

Composé d'habitants du secteur, de quelques associations (APSG, Pôle Familial, Jardins Familiaux, APF) et de deux commerçants, il est soutenu par la municipalité, et a pour mission de proposer et de veiller à la concrétisation de projets, pour animer ce quartier en pleine rénovation. Le bailleur Batigère a investi 18 millions d'euros et la Ville engagera 3 millions d'euros pour la propreté et la sécurité.

L'objectif du Conseil Citoyen est de permettre aux habitants de prendre leur quartier en main et de s'impliquer dans des projets de jardinage, de respect de la propreté, de l'animation et de rencontre des familles. Tout ceci en collaboration avec l'APSG, les jardins familiaux, le pôle familles et les A.P.F.

La C.L.C.V. est porteur de ce projet et aura à charge de répartir les financements et de s'assurer de la réalisation des opérations.

Le Conseil Citoyen s'est montré très actif et s'est déjà réuni à 4 reprises, en septembre, octobre, novembre et février ; une prochaine réunion est prévue en avril.

Les problèmes évoqués ont concerné essentiellement l'insécurité, la délinquance, le manque de propreté, les rapports avec Batigère et les élus. Sur ce dernier point une rencontre a eu lieu en novembre, ce qui a permis des échanges fructueux sur les questions d'ordre général et la définition des responsabilités de chacun.

La C.L.C.V. a établi une charte de bon voisinage ; solidarité et convivialité garantissent des rapports courtois et agréables entre voisins. Le document a été distribué à tous les habitants du quartier.

Premières actions menées en 2015 sous l'égide de la CLCV :

- Le traditionnel Bar à soupes dans lequel quelques familles du quartier se sont impliquées,
- Un voyage culturel auquel ont participé quelques habitants du quartier,
- Une rencontre avec les élus et le bailleur,
- Une charte de bon voisinage.

Les projets pour 2016

- Encourager les familles du quartier à participer au bar à soupes de la CLCV, ainsi qu'à l'opération « balcons fleuris » (aide à l'achat de géraniums et de balconnières) afin d'améliorer les échanges intergénérationnels et l'embellissement du quartier
- Relance de la fête des voisins pour renforcer la convivialité
- Favoriser l'accès des jeunes (8 /17 ans) au voyage culturel dans le cadre du Train des Nations
- Aide financière de la CLCV sur des projets de l'APSG (actions menées en faveur des jeunes) et des Jardins Familiaux (participation au fleurissement des aires de jeux, idée d'un habillage végétal sur un transformateur)
- Spectacles de rues lors de la fête des voisins avec l'association Guénange Comédie Club
- Participation du Pôle Famille à la fête des voisins ainsi qu'à une action « Lecture au parc » en relation avec la bibliothèque municipale

**TOUT UN PROGRAMME
DONT LE CONSEIL CITOYEN EN SERA UN DES ACTEURS**

FISCALITÉ	Bases d'imposition prévisionnelles	Taux 2016 (%)	Produit fiscal attendu 2016
Taxe d'habitation	6 044 000 €	13,63 %	823 797 €
Taxe foncière (bâti)	4 504 000 €	14,90 %	671 096 €
Taxe foncière (non bâti)	21 500 €	56,67 %	12 184 €
TOTAL			1 507 077 €

**BUDGET
TOTAL
9 257 917 €**

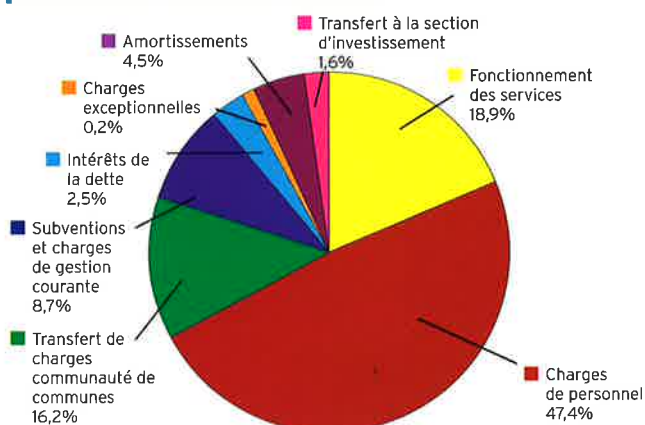
Soit en section
de fonctionnement
6 169 021 €

Soit en section
d'investissement
3 088 896 €

Dépenses de fonctionnement

Fonctionnement des services	1 163 000 €	18,9 %
Charges de personnel	2 925 000 €	47,4 %
Transfert de charges communauté de communes	1 000 000 €	16,2 %
Subventions et charges de gestion courante	536 000 €	8,7 %
Intérêts de la dette	155 000 €	2,5 %
Charges exceptionnelles	10 000 €	0,2 %
Amortissements	280 000 €	4,5 %
Transfert à la section d'investissement	100 021 €	1,6 %
TOTAL	6 169 021 €	100 %

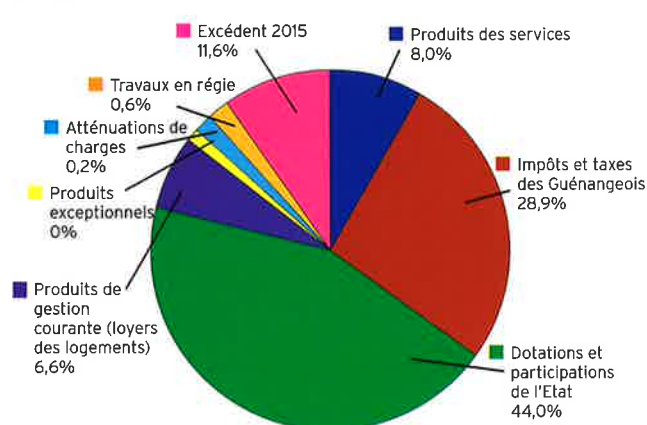
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

Produits des services	492 000 €	8,0 %
Impôts et taxes des Guénangeois	1 779 800 €	28,9 %
Dotations et participations de l'Etat	2 719 000 €	44,0 %
Produits de gestion courante (loyers des logements)	410 000 €	6,6 %
Produits exceptionnels	500 €	0,0 %
Atténuations de charges	15 000 €	0,2 %
Travaux en régie	40 000 €	0,6 %
Excédent 2015	712 721 €	11,6 %
TOTAL	6 169 021 €	100 %

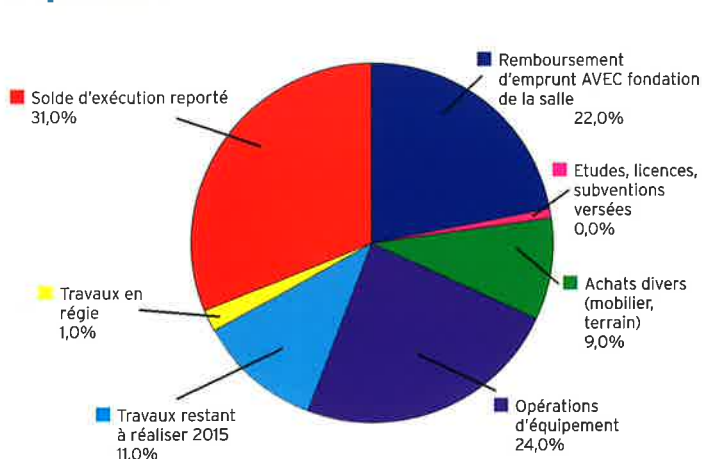
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

Remboursement d'emprunt avec fondation de la salle	681 000 €	22,0 %
Etudes, subventions versées	15 000 €	0,0 %
Achats divers (mobiliier, terrain)	287 000 €	9,0 %
Opération d'équipement travaux	747 000 €	24,0 %
Travaux restant à réaliser 2015	350 089 €	11,0 %
Travaux en régie	40 000 €	1,0 %
Solde d'exécution reporté	968 807 €	31,0 %
TOTAL	3 088 896 €	100 %

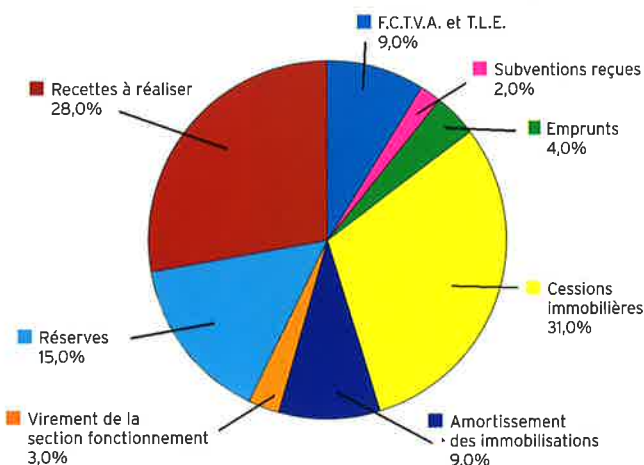
Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

F.C.T.V.A. et Taxe d'Aménagement	270 000 €	9,0 %
Subventions reçues	55 000 €	2,0 %
Emprunts	117 979 €	4,0 %
Cessions immobilières (vente)	947 000 €	31,0 %
Amortissements des immobilisations	280 000 €	9,0 %
Virement de la section de fonctionnement	100 021 €	3,0 %
Réserves	460 673 €	15,0 %
Recettes à réaliser (crédits reportés)	858 223 €	28,0 %
TOTAL	3 088 896 €	100 %

Recettes d'investissement



Vœux du Maire aux associations

Le maire Jean-Pierre LA VAULLEE a dressé, dans son discours de présentation des vœux, le bilan de l'action municipale 2015 avant d'en présenter les projets.

« Il est primordial de ne pas nous laisser intimider, de ne pas nous diviser. Nous devons être des citoyens unis, et ancrés sur le socle de nos valeurs républicaines. Concernant Guénange, la gestion des affaires communales s'annonce difficile jusqu'à 2017, en raison de la baisse des dotations de l'Etat et des subventionnements en chute libre ».

Il a également évoqué la galère journalière des concitoyens du Quartier République causée par les dealers, la plupart étrangers à la ville. Et a formulé l'espoir de passage en Zone de Sécurité Prioritaire (classification que Guénange se verra attribuer quelques mois plus tard), rappelant aussi deux priorités très importantes pour la municipalité : la rénovation du Quartier République et le Cœur de ville.

MÉDAILLE D'ARGENT pour Serge LAURINI, Responsable de l'équipement sportif COSEC depuis 1999

La médaille d'Honneur Départementale et Communale lui a été remise pour 20 années de travail. Commencées en 1995 en tant qu'agent d'entretien non titulaire, il gravit un à un les échelons et devient agent de maîtrise en 2015. Serge LAURINI est épaulé dans son métier par Laurence, son épouse.



LA MÉDAILLE DE LA VILLE POUR TROIS PERSONNALITÉS DE LA COMMUNE



La cérémonie traditionnelle des vœux du Maire aux associations et aux nouveaux arrivants fut l'occasion de mettre à l'honneur trois personnalités de la commune, qui, au travers des années de bénévolat et de leurs engagements, ont largement servi la Ville.

Nous voulons honorer :

Monsieur Daniel MALICET

Bénévole de longue date à la CLCV (Confédération Logement et Cadre de Vie) dont il prend la présidence de l'Union locale de Guénange en 2002. Organisateur du Train des Nations, mais aussi de voyages festifs à connotation culturelle et environnementale. Il anime, dans le cadre de la politique de la ville, le Conseil Citoyen du quartier République.

Monsieur Michel BOURHOVEN

En 2003, dans le cadre du dixième Téléthon, il participe à la réalisation d'un bâtiment destiné à l'accueil de personnes handicapées à Guénange.

Ce bâtiment fut construit en 48 heures seulement !

Depuis, il assure la présidence d'HANDI RELAIS et est également secrétaire de SOLISENIORS, association qui œuvre en direction des aînés de la commune de Guénange et de Bertrange.

Monsieur François ALBANE

En 1989, en tant que conseiller municipal, représentant la ville à l'APSG (Club de Prévention de Guénange), il participe activement à la création des nouveaux locaux Allée des Coquelicots et en devient président de 1990 à 2015. Le Club accompagne ainsi de nombreux jeunes sur le chemin de la réussite scolaire, professionnelle ou familiale et l'insertion sociale.

En 2005, l'action humanitaire l'emmène, accompagné de jeunes guénangeois au Burkina Faso, pour la construction d'un dispensaire.

Cette expérience très enrichissante restera à ses yeux, un moment très fort, sinon le plus fort, de son engagement associatif.

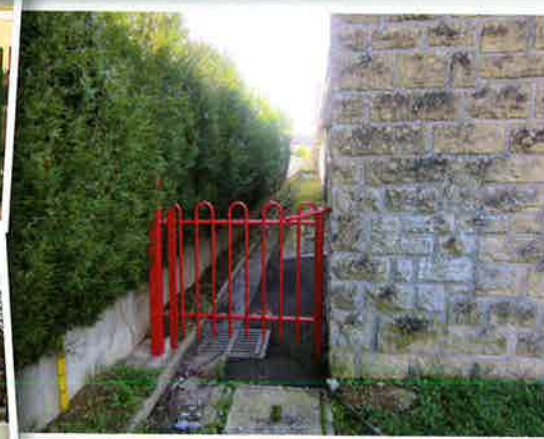
Nouveau lotissement



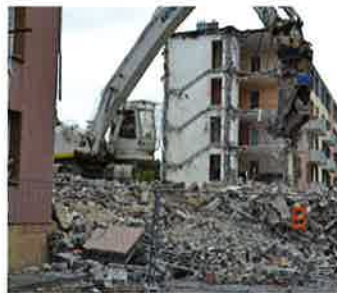
L'an passé malgré un budget contraint la Ville a encore investi dans divers travaux de voiries :

- Reprofilage du bas du Square du Dragon pour pallier à des problèmes d'eaux pluviales
- A l'ère de l'automobile de nombreux parkings ont été aménagés, à l'école St-Matthieu pour les enseignants et utilisateurs du gymnase, rue Ste-Scholastique, rue du Rêve pour améliorer l'offre de stationnement lors des concours de pétanque
- Sécurisation de l'école St-Matthieu avec pose de grillage et portail au Primaire ainsi qu'un portillon à la maternelle.
- Autour de la Place Saint Benoît nous avons également travaillé les accès pour les Personnes à Mobilité Réduite sur les recommandations du PAVE (Plan d'Aménagement des Voiries et Espaces publics) établi par la Commission Communale d'Accessibilité et consultable sur le site de la ville.

Le SIRGEA (Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange Eau et Assainissement) investit également sur la ville, notamment rue du Dragon où 2 conduites d'AEP (Adduction d'Eau Potable) situées en domaine privé avec toutes les contraintes d'intervention lors de casses vont être abandonnées au profit d'une nouvelle conduite sur le domaine public. A noter que le SIRGEA étudie la possibilité de création d'une unité de décarbonatation pour réduire la dureté de l'eau distribuée sur les communes du syndicat.



La rénovation Batigère du quartier République



« Il a plu des cordes ! » ce 17 mars lors du concert de la Saint Patrick

Les sonorités et les musiques traditionnelles irlandaises ont littéralement transporté les 150 spectateurs présents, en terre celtique.

Un voyage musical au Canada, aux confins de l'ouest américain, ponctué d'anecdotes drôles et instructives, au rythme de la guitare, du violon et du « bodhran ».

Une Saint Patrick, dans la plus pure tradition irlandaise.



Une pièce de théâtre de Roland Marcuola, intitulée « Un p'tit coin d'paradis ? » de la Compagnie Les Uns, les Unes, pour la première de la saison théâtrale 2016 !



Présentation :

29 octobre 1981 - BRASSENS casse sa pipe. Il arrive au paradis des poètes et de la chanson. Saint Pierre, qui lui a préparé son dossier, l'attend...

Mais Georges ne l'entend pas de cette oreille...

Et en bon mécréant, qu'il fut, refuse d'entrer...

16 janvier 2016 - La pièce, inscrite pour cette « première théâtrale de la saison » est jouée Salle Voltaire, mettant en scène ces deux « monstres sacrés », qui s'affrontent en un duel verbal aussi instructif que drôle !

Les 170 personnes présentes dans la salle l'applaudissent et en redemandent.

La saison 2017... encore plus prometteuse !

La bibliothèque François Mitterrand c'est :

Un club de lecture : tous les premiers jeudis du mois de 16h à 18h

Partager des coups de cœur de lecture, échanger des avis sur des auteurs.

Découvrir et faire découvrir des livres, tout simplement, passer un moment convivial.

Des partenariats

Pour provoquer la rencontre des jeunes avec les œuvres littéraires. Grâce aux différentes actions culturelles proposées par le département de la Moselle, la bibliothèque municipale François Mitterrand et le collège René Cassin de Guénange se sont rencontrés afin de participer au concours Mosel'Lire, édition 2016 dans le but d'encourager la lecture, de la soutenir et de développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics dans les écoles et les collèges.

L'objectif de ces partenariats : développer les actions culturelles et former une véritable passerelle entre le C.D.I (centre de documentation et d'information) et la bibliothèque.

Accueil de stagiaires du Collège René Cassin de Guénange, et ceux du Lycée Sophie Germain de Thionville

Contrat parentalité

Plaisir et partage : Atelier lecture inter actif avec les jeunes enfants du Centre Médico Social de Guénange.

Accueil de public porteur de handicaps

- A.P.E.I
- Le Verger, l'Albatros, Thionville
- Institut Médico Educatif Les Myosotis Guénange
- Atelier contes - théâtre

La bibliothèque, lieu d'accueil et de convivialité avec les résidents de la maison de retraite les Glycines de Guénange : **animations une fois par mois pour des ateliers intergénérationnels.**

L'heure du conte à la bibliothèque : tous les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30 pour les tout petits.

Soutenir les projets et maintenir les actions déjà engagées :

- Ateliers pédagogiques avec le Pôle Familles, et le pôle ados du Centre Social Louise Michel ;
- Contes pour les tout-petits avec la crèche « Les coccinelles » et Les « Razmottes »
- Accueil des classes
- InsoLivres - Lire en Fête - Mosel' Lire - Noël de Moselle



Faire connaître la bibliothèque autrement auprès des jeunes



Ateliers créatifs intergénérationnels



Spectacle

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE AU PUBLIC :

le mardi de 15 h 00 à 18 h 00 - le mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30, l'après-midi de 14 h 00 à 17 h 30
le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 - le vendredi de 14 h 00 à 17 h 30 - le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00

Prudence ! Chenilles processionnaires du Chêne

La saison de présence des chenilles processionnaires du chêne va bientôt débuter, notamment dans la forêt de Guénange.

Au cours de leur cycle de développement, les chenilles vont se nourrir des feuilles des chênes. Elles vont se regrouper en journée dans des nids d'aspect cotonneux.

Elles ont la redoutable caractéristique de posséder des poils urticants microscopiques.

Dès le mois de mai les chenilles peuvent provoquer chez certaines personnes, des effets indésirables pour la santé, que ce soit par contact direct avec la chenille ou les nids de chenille, ou en raison de la dispersion des poils urticants dans l'air. Ces effets indésirables peuvent être de différents types :

- Cutanés (irritations, œdèmes)
- Oculaires (conjonctivite, kératite, uvéite)
- Respiratoires (gêne respiratoire, asthme)
- Allergiques (surtout à proximité ou lors de la manipulation des nids)

Dans certains cas une tachycardie, des



maux de tête et des crampes peuvent survenir.

Les premières mesures de prévention consistent à limiter les risques de contact cutané avec les poils urticants des chenilles :

- Éviter les zones infestées et ne pas toucher les chenilles ou leurs nids
- Porter des vêtements couvrants (chemises manches longues et pantalons) si l'on se rend malgré tout dans ces zones, éviter chemisettes, tee-shirts, polos, bermudas ou jupes
- Éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition
- Éviter de faire sécher son linge à l'extérieur près des arbres par grand vent (les poils microscopiques invisibles transportés par le vent peuvent se nicher dans le

linge et irriter la peau et les muqueuses au contact de ce dernier).

En cas de doute, il est recommandé de prendre une douche tiède et de changer de vêtements. En cas de problème, il est préférable de consulter son médecin traitant. Sur Guénange, aucun traitement insecticide efficace ne peut aujourd'hui être envisagé contre la prolifération des chenilles, compte tenu de la proximité des habitations.

En cas de nécessité, la seule action possible consiste en l'enlèvement mécanique des nids et à leur incinération. Cette opération ne peut être réalisée que par des professionnels formés, équipés et protégés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services de l'ONF ou la Mairie de Guénange.

Le Maire,
J.-P. LA VAULLÉE



Pour l'ONF,
J.-C. LINCKER



Donner ses jouets et bibelots : tout le monde y gagne !

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan accompagnée par la CLCV, les Jardins Familiaux, le Centre Social de Guénange et EMMAUS ont donné rendez-vous aux habitants de l'Arc Mosellan les mercredi 25 et jeudi 26 novembre 2015, de 9h00 à 16h45, à l'Intermarché de Guénange afin de participer à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2015 (SERD 2015).

Cette année a à nouveau été marquée par la participation de Compagnons bénévoles EMMAUS, véritables acteurs du réemploi. Ces bénévoles étaient présents pour accueillir les dons de jouets et bibelots afin qu'ils soient adoptés par une nouvelle famille ! Lors de cette rencontre incontournable, de nombreux conseillers étaient

également au rendez-vous pour apporter des renseignements sur le compostage et le réemploi. De nombreux cadeaux écologiques attendaient les participants venus nombreux !

Quelques chiffres :

- **1 240 tonnes de jouets** en bon état ont été collectés, ces jouets sont autant de déchets évités !
- **80 caddies remplis** de jouets et bibelots
- **142 questionnaires sur la Prévention des déchets** ont été remplis par les habitants de la CCAM
- **200 bio seaux, tabliers, ecocup et sacs réutilisables** ont été distribués aux habitants de la CCAM.

Cette sensibilisation est utile pour rappeler à tout un chacun qu'il est urgent de réduire les déchets générés et d'agir aussi bien à la maison qu'en faisant ses achats. Cette action est basée sur la Prévention des Déchets c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**



Séance du 24 septembre 2015

Après avoir désigné **les conseillers communautaires supplémentaires** à la CCAM, le Conseil autorise le Maire à signer **la convention avec la Direction de l'Enfance et de la Famille**, à accepter **des remboursements d'assurance, une admission en non valeur** et à refacturer **l'évacuation de déblais** rue de la Campanie.

Il accepte **un avenant pour les travaux** de remise aux normes de **la salle polyvalente Louise Michel** et pour ceux du développement **du Pôle sportif**.

Il accorde **une garantie d'emprunt à Batigère** pour la 2^e tranche de réhabilitation de logements Quartier République.

Dans le cadre de l'attribution de **la chasse communale**, il précise le territoire des réserves et des enclaves foncières.

Il donne un avis favorable au plan de balisage et de signalétique **des chemins de randonnée**.

Il renouvelle **le contrat CAF** enfance-jeunesse, accepte **la rétrocession des voiries Cœur de Ville** tranche 1, **la cession des logements** de l'ancien lycée Cressot et **le programme de travaux sylvicoles 2016**.

Enfin, il autorise le Maire à lancer une consultation pour **le renouvellement de la Délégation de Service Public** du Centre équestre, qui se termine le 31 mai 2016, puis **il modifie le tableau des effectifs des emplois communaux**.

Séance du 29 octobre 2015

Le Conseil valide le rapport du délégataire VEOLIA sur l'exercice 2014 pour **le prix de l'eau** (stable à 2,48 €/m³) et de **l'assainissement** (2,16 €/m³).

Dans le cadre de la requalification du Quartier République, il autorise le Maire à **acquérir le local « mercerie », le bar PMU et le logement**.

Il opère la décision modificative budgétaire n° 2, tire le bilan de la concertation sur **la révision du PLU** pour mettre en œuvre **l'enquête publique**, et adopte **le plan d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics**.

Il autorise le Maire à signer **la convention Maison de la Culture** et à fixer le tarif de l'activité « Atelier Créatif » (10 €) et ceux **des locations du Centre Social**.

Il accepte **l'avenant n° 3 à la convention de location et de gestion de la maison de retraite** ainsi que **la convention de mise disposition des équipements sportifs et de la salle Pablo Neruda**, verse diverses subventions aux associations.

Il sollicite enfin les services de l'Etat pour **un passage de Guénange en Zone de Sécurité Prioritaire**, autorise le Maire à signer **les contrats d'assurance des risques statutaires** du personnel et **modifie le tableau des emplois**.

Séance du 26 novembre 2015

Après avoir accepté **deux remboursements d'assurance**, le Conseil renforce **les modalités de location de la salle Pablo Neruda** et d'utilisation de cette salle par la Gendarmerie.

Il verse diverses **subventions aux associations** et accepte **la participation financière du club de pétanque** aux travaux du boulodrome, ainsi que la contribution de la commune au **Fonds de Solidarité** pour le logement(FSL).

Il autorise le Maire à signer **la convention avec l'ANCV** dans le cadre du projet « vacances seniors » ainsi que celle de **mise à disposition de la Police Municipale** aux 3 communes voisines, à indemniser une entreprise suite aux dégradations dans le cadre de la semaine de la sécurité routière.

Il autorise le Maire à procéder à des **cessions de terrains** rue Mozart et place de la Campanie et à **reconduire le temps partiel** d'un personnel communal à 80 %.

Séance du 17 décembre 2015

Le Conseil est informé de **la démission d'un Conseiller**, procède à **son remplacement** et **modifie les commissions municipales** en conséquence.

Il accepte de prendre en charge **les frais de scolarité** de 2 enfants guénangeois en classe spécialisée à l'école « la Milliaire ».

Il autorise le Maire à **céder un terrain** zone Bellevue tranche 1, à **accepter la rétrocession** d'une partie des équipements publics « les Jardins d'Antoine ».

Il approuve les projets **de nouveaux statuts de la CCAM** et sollicite du Préfet la prise en compte de la nouvelle répartition des compétences entre les communes membres à compter du 1^{er} janvier 2016.

Il approuve également le tableau **des transferts de charges 2015** pour chaque commune de l'Arc Mosellan. Il accepte **une indemnité d'assurance**, adopte **une convention de passage ONF** dans la forêt communale.

Journée internationale du Droit des femmes. Pour vous Mesdames !

Guénange honore savoir-faire et personnalités pour la Journée Internationale des droits de la Femme. Le Centre Social Louise Michel a, bien évidemment, prêté son cadre à la manifestation.

Franca CHARPENTIER et ses chapeaux.

Franca Charpentier, est modiste depuis l'âge de 14 ans. Son métier, Franca l'a appris, à Hayange, auprès de Nicole Fayolle de la Maison Fayolle installée alors rue Foch. Très vite, elle se met à créer des chapeaux pour les hommes, pour les femmes et même pour les enfants ! Elle imagine des modèles inspirés par l'Histoire, et souvent par sa vision de la vie.



Elle crée l'association « Les Chapeaux de Franca », dans le but de promouvoir son activité de maître-modiste, par le biais de défilés et d'expositions. Cette créatrice, qui a à son actif la confection d'un millier de chapeaux, est reconnue comme étant la dernière modiste de la région nord moselane, encore en activité.

Un projet lui tient pourtant à cœur : exposer ses créations de façon permanente et développer ainsi une plus grande attractivité sur le plan touristique.

En découleraient deux activités principales : la restauration de chapeaux au travers de son savoir-faire et la transmis-



sion de sa passion. Les louer également ! Sur ce dernier point, elle avoue, d'ailleurs avoir été très souvent sollicitée par des particuliers, mais aussi par le monde du cinéma et du théâtre.

Ce dimanche 6 mars, Franca a présenté un grand défilé de chapeaux et de robes, qui a enchanté le public. Parmi les mannequins, tous bénévoles, figuraient des fidèles de Franca, mais aussi quelques guénangeois, défilant pour la plupart pour la première fois. C'est ainsi que cinq Guénangeoises ont concouru à l'élection de la Reine du Jour.

Fatima OUZOUGOUN, l'expérience et le cœur sur la main.

Fatima Ouzougoun est très investie dans le monde associatif et notamment au Centre Social où, en tant que bénévole, elle met à profit ses connaissances en animant l'atelier couture.

Grâce à sa gentillesse, à son expérience professionnelle et à sa patience, elle a ainsi pu former d'autres couturières. Altruiste, généreuse, elle est là, toujours présente lorsqu'on la sollicite pour rendre service.

Des femmes célèbres ont aussi donné leur nom à certaines rues de la ville.

L'exposition « Portraits de Femmes » présentait la biographie de toutes ces femmes qui ont prêté leur nom à une rue de notre ville. Sainte-Scholastique, Louise Weiss, Jeanne d'Arc, George Sand, Jacqueline Auriol, Anne Boulié et Julie-Victoire Daubié. La dernière en date, « Anne-Marguerite d'Hausen », une femme « maîtresse de forge » surnommée « la dame de Hayange » ayant vécu au XVIII^e siècle.

Cette nouvelle rue fera l'objet d'une prochaine inauguration. Une autre exposition a rendu hommage à Simone VEIL, femme pleine de charisme, au destin exceptionnel.



Le club de pétanque

Lors de la dernière assemblée générale de la Pétanque guénangeoise, le président sortant José Filiu a passé la main à Bernard Mennesson, qui souhaite, avec sa nouvelle équipe, apporter au club un nouvel élan.

Objectifs sportifs : le club compte deux équipes en quatrième division, une équipe en troisième division, et une équipe en première division. Dans le viseur ? Faire monter toutes les équipes, et en priorité l'équipe première au niveau élite le plus rapidement possible. La consécration serait de qualifier une équipe pour les championnats de France.

La nouvelle équipe annonce : « Nous souhaitons avoir des résultats à hauteur des nouvelles installations. »

Le nouveau président lance un appel : « J'invite les autres clubs à venir partager nos locaux pour diverses manifestations, dans un esprit festif et sportif. »

Prix des licences :

- hommes : 20 €
- femmes : 16 €
- moins de 14 ans : gratuit

Selon Bernard Mennesson, « le club est ouvert à tous. Venez découvrir ce sport (rue du Rêve) et passez un moment de convivialité autour d'une boisson ».

Plus de renseignements au 03 55 18 73 73.



La Maison de la Culture

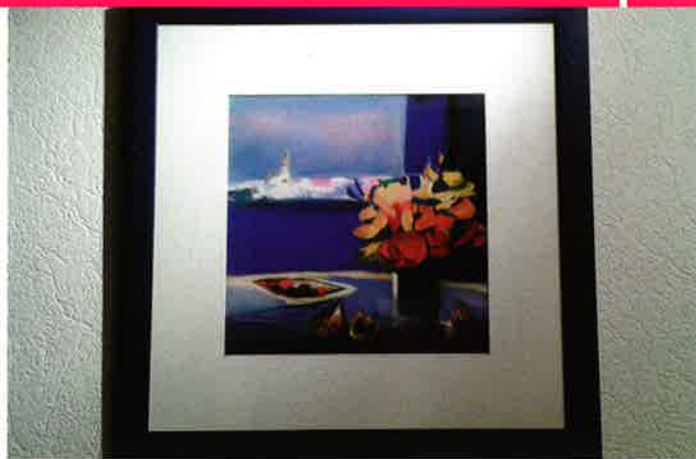
Depuis septembre dernier, la Maison de la Culture s'est implantée sur la ville, dans les locaux de la Maternelle Les Primevères, rue de l'école.

L'association propose diverses activités manuelles, artistiques et créatives, guidées par des animatrices et animateurs bénévoles qui partagent avec générosité leur talent et leur passion. Pas de compétition, tout le monde a du talent et des prédispositions, ici on peut l'exprimer et peu importe le niveau. C'est un lieu où l'on peut rencontrer d'autres personnes, où passer un après-midi pour faire une activité mais aussi pour échanger, partager des idées.

Nos animatrices et animateurs accueillent le public :

- **Tricot** : le lundi de 14h à 17h30
- **Couture** : le lundi de 14h à 17h30
- **Broderie Hardanger** : mardi de 14h à 17h
- **Patchwork** : le mardi de 14h à 17h
- **Dessin Pastel** : les premier et troisième lundis du mois de 20 à 22h
- **Jeux de rôle et stratégie** : le dimanche de 14h à 00h
- **Scrapbooking** : le troisième vendredi du mois de 14h à 18h

Toutes personnes intéressées par ces activités peuvent oser et franchir la porte le jour de l'activité.



Vers Handi Relais

Bien des Guénangeois se souviennent encore du formidable élan de solidarité du Téléthon 2003 et de son fil rouge principal : la construction du clos et couvert pendant les 30h de la manifestation de la structure qui est devenue aujourd'hui le FAM Handi Relais.

Les années passent et aujourd'hui l'établissement novateur de l'époque a réussi son intégration dans le monde des Etablissements Sociaux et Médico Sociaux. Au cours de ces presque 12 années, ce sont près de 180 Usagers qui ont été accueillis, donc autant de Familles aidées, sur des périodes plus ou moins longues dans la limite des 90 jours/an. Certains ne font que de courts passages, d'autres sont là depuis plus longtemps ; tous ces usagers résident dans un rayon d'environ 30 km autour de GUE-NANGE. L'établissement, c'est aussi 7 salariées, issues d'horizons divers, qui assurent la prise en charge des Usagers sur les plans santé, éducatif et socialisation. Sur ces derniers points, les activités sont nombreuses et variées et nous n'en citerons que les plus remarquables.



• **des activités ponctuelles :** galette des rois, carnaval, foot à METZ, cinéma, cirque GRUSS, zoo d'AMNEVILLE, calèche à BASSE HAM, fête de la musique à la Mas les Marronniers, parc de BETTEMBOURG, élevage d'autruches au Luxembourg, vélorail à VIGY, Mac Do, réserve naturelle de MONTENACH, ballade sur la MOSELLE, fête de Halloween, jardin des traces, fête de Saint Nicolas, « Dirty Dancing » au Galaxie, etc..



• **des activités permanentes :** ski au Snowhall, bowling, ateliers créatifs à THIONVILLE, initiation au jardinage en partenariat avec le FAS de VITRY/ORNE. Se sont ajoutés en cours d'année des séances de zoothérapie et une initiation au djembé.

Sur la Ville, le FAM Handi Relais a participé à l'édition 2015 des Insolivres à la bibliothèque municipale et s'est essayé à un atelier théâtre « sur le chemin des différences ».

Autre implication locale et non des moindres : la préparation et la participation à l'exposition artisanale du 13 décembre dernier : tout au long de l'année, des ateliers manuels ont permis aux usagers de créer bon nombre d'objets décoratifs, des confitures variées, des gâteaux, etc... pour aboutir à un stand abondamment garni qui a connu un franc succès...

La Vandoise, un club qui a la pêche

Le club de pêche guénangeois, affilié à la Fédération Nationale de pêche en France, a 43 ans d'existence et fait partie du groupement de la Vallée de l'Orne et du Conroy (le GVO), mais est géré de façon autonome.

Actuellement, le club recense :

- 70 adhérents
- 10 cartes « urnes » pour la pêche avec une seule canne et sur tout le département,
- 31 cartes « étang »,
- 8 cartes « jeunes »,
- 6 cartes « journalières »
- Et 9 cartes enfants.

La municipalité se réjouit de la bonne santé du club et l'a assuré de son soutien, lors de son assemblée générale, soulignant au passage l'impact et son rôle notoire dans la préservation de la faune et de la flore.

Réaffirmant aussi que, dans le cadre de la réalisation de la zone de loisirs au lieu dit « le Château », un étang sera alloué pour les loisirs (pique-nique, promenade...) et un second pour le club de la Vandoise, celui-ci destiné à la pêche.

Prochain concours :
le 13 août 2016

(renseignements auprès du Club)

Président :

Jean-Marc MOREAU
Tél : 06 27 85 86 92



Pour ses dix ans d'existence, Soliseniors développe ses activités

NOS SENIORS AIMENT L'ALSACE : séjour à La Petite Pierre
27 usagers et 2 accompagnatrices ont séjourné à la Petite Pierre, la porte de l'Alsace au cœur du Parc Naturel des Vosges du Nord, en septembre 2015. Nos anciens ont ainsi profité d'une animation tous les soirs ; spectacles, débat conférence, soirées dansantes, jeux d'ambiance, ateliers... et de nombreux équipements ont été mis à leur disposition gratuitement (salle TV, bibliothèque, salle de jeux, bar avec terrasse...).

Visite de la Maison de la Biodiversité à Fischbach, grand tournoi de pétanque, visite du célèbre marché de Bouxwiller et de Phalsbourg, de la Maison de l'histoire et des traditions de la Haute Moselle, d'une brasserie à Uberach ; bref un séjour très enrichissant. A noter, comme chaque année, la visite des Maires de Guénange et Bertrange ainsi que du Président de Soliseniors.

Un grand merci aux partenaires financeurs de ce séjour : l'ANCV, la CARSAT et les 2 CCAS de nos communes de Guénange et Bertrange.

Pour cette année 2016, l'Alsace et la vallée de Munster, seront proposées du 20 au 27 octobre (des places sont encore disponibles).

CONFERENCE sur le thème « accidents de la vie courante chez les séniors »

le 23 nov 2015 : un prix pour Soliseniors.

A l'invitation de Soliseniors, un délégué de la MACIF a présenté les risques de la vie courante et donné des conseils pour améliorer son logement, sécuriser son habitat et entretenir son capital santé. A suivi une intervention sur les aidants aidés. Le point d'orgue de cette journée a été la remise du prix associatif Macif Lorraine Habitat à l'association Soliseniors accompagné d'un chèque de 3 000 €.



Un nouveau véhicule pour le confort des usagers :

subventionné par la CARSAT (4 000 €), la Caisse d'Epargne (3 000 €) la Fondation Batigère (4 000 €), Véolia Eau (1 500 €) ; un grand merci à ces partenaires.

Le cap des 300 usagers dépassé en 2016.

Coordonnées téléphoniques :
03 82 88 32 97 ou 06 83 27 59 71

Le concert de Nouvel An pour bien démarrer l'année

Des rythmes tantôt brésiliens, tantôt méditerranéens, medley et hommage à Edith Piaf... Cocktail réussi pour cette entrée musicale en 2016, interprétée par l'Orchestre d'Harmonie de TALANGE.

A la baguette : Joël OMHOVERE

Et l'Ecole de Musique « LES ARPEGES », pour l'organisation.



Concert de Chorales



Guénange s'équipe d'un boulodrome couvert

Guénange, ville sportive investit pour les sportifs et continuera dans ce sens. C'est donc dans la continuité des investissements sportifs au complexe Léo Lagrange et suite à la réalisation de 3 courts de tennis couvert (inaugurés début 2013), que le maire propose au conseil municipal en avril 2012 la construction d'un boulodrome couvert, la réfection du terrain synthétique de football, la rénovation des sanitaires à l'entrée du stade et la création d'une aire de lancer de marteau.

C'est à l'unanimité des membres présents ce jour-là que l'assemblée communale valide ces propositions et donc autorise le maire à lancer les marchés de maîtrise d'œuvre ainsi que les études nécessaires. C'est début 2013 que commence le chantier du terrain synthétique. Il sera inauguré le 10 septembre 2014. A cette date, l'aire de lancer est déjà fonctionnelle. C'est le 3 juillet 2014 que débute la construction du boulodrome ainsi que les sanitaires de l'entrée du stade.

L'ensemble des travaux se montent à 1 279 863€ financés par la ville (687 086 €) le Conseil départemental (567 777 €), la Fédération française de football (15 000 €) et le club de pétanque (10 000 €)

25 octobre 2015 : inauguration du nouveau complexe sportif

En présence de :

- **Jean Marc TODESCHINI**, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants,
- **Thierry BONNET**, sous préfet de Thionville
- **Patrick WEITEN**, président du Conseil Départemental et des conseillers départementaux du canton
- **Pierre HEINE**, président de l'Arc Mosellan

- **Jean Pierre LAVALLEE**, maire de Guénange et les élus du Conseil Municipal

- **José FILIU**, président du club de Pétanque et de nombreux présidents d'associations.

Cette manifestation a permis à tous de découvrir ces installations et ses 8 courts couverts, certains en ont même profité pour faire une petite partie de pétanque !



Sportifs méritants



Politique sportive

Chaque année, la municipalité participe aux financements de la cotisation des licenciés pour les clubs sportifs Guénangeois hors équitation, ceci afin de favoriser l'accès aux jeunes de - 18 ans.

Cette année, dans le cadre de sa politique sportive, la ville versera 50% du montant de la cotisation avec un plafond de 15€.

Pour bénéficier de cette aide de la ville, il suffira, aux parents de remplir le coupon remis par le club. Ce dernier déduira cette aide du montant de la cotisation et se fera rembourser par la ville.

PASS'SPORT 2016 - 2017
Coupon à déposer au club lors de l'inscription
Réservé aux moins de 18 ans **Guénangeois**



Club Sportif : Date :

Nom du Représentant Légal : Prénom :

Nom du Licencié : Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code postal :

Montant de cotisation (hors aide de la ville) :

Non contractuel

Signature des Parents
ou du tuteur légal.

Cachet et Signature,
du Président du Club.

1, Place de l'Hôtel de Ville - BP 46 - 57 310 GUENANGE ☎ 03.82.82.64.39 📠 03.82.82.69.30
Site Internet : <http://www.guenange.fr> 📧 Email : guenange.mairie@guenange.com

Sarah JOLY, ambassadrice de la laïcité

Sarah JOLY, 18 ans, actuellement élève au Lycée Professionnel et technologique Anne de MEJANES à Metz, Ambassadrice de la Laïcité.

Un sujet difficile, certes, mais d'actualité, qui lui tenait fort à cœur. S'en faisant surtout un point d'honneur, pour ce deuxième stage, à réaliser dans le cadre de son cursus scolaire au Centre Social Louise Michel. La laïcité, quand on en reprend la définition exacte : est le caractère de ce qui est laïque, indépendant des conceptions religieuses ou partisans, c'est le système qui exclut les Eglises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif et en particulier, dans l'organisation de l'enseignement public. Avec pour thème, LA LAÏCITE, exposition d'une vingtaine de panneaux, groupe de parole et discussion libre dans le respect



des autres et de leurs idées. Sarah JOLY a pu ainsi donner son avis sur la question et délivrer quelques messages personnels, sans aucun préjugé vis-à-vis d'autrui. Elle s'est dite satisfaite de l'audience apportée à son exposition, tant par les élus que par

les responsables associatifs présents lors de l'inauguration.

Gageons que, sur un thème aussi difficile, elle satisfasse à la réussite de son examen et renouvelons de ce fait à Sarah, nos très vives félicitations.

Centre aéré d'hiver



Spectacle de Noël



Carnaval



Des sens dans tous les sens

Journée de sensibilisation au handicap dans les écoles Ste-Scholastique et St-Matthieu.



Atelier créatif

Un atelier créatif a vu le jour au centre, il est animé par Nathalie Bon. Toutes les créations naissent de l'imagination de Nathalie Bon et elle est secondée de mamans bénévoles. Un goûter clos l'après-midi création.



Repas de Noël



L'année 2015 s'est achevée en beauté au centre à travers un délicieux couscous et bûche aux marrons le tout saupoudré de bonne humeur qui a régné tout au long de la journée. Merci à tous et surtout à la troupe du petit Théâtre des Loges venu présenter une de leur pièce.

Marché de Noël



Le 16 Décembre, quelques membres du Pôle famille ont passé une journée à Metz pour découvrir l'ambiance des marchés de Noël.

Lire en fête, action avec la bibliothèque

Conte « La petite fille aux allumettes » le 12 décembre 2015 Interprété par le Théâtre Nihilo Nihil.



Le Conseil municipal des enfants

L Le Conseil Municipal des Enfants a été officiellement voté par les élèves de l'école Ste Scholastique et St Mathieu le 18 novembre 2015.

Dès la rentrée scolaire, les élèves ont été informés du processus de désignation et du rôle des conseils municipaux. A l'issue de la campagne au cours de laquelle les différents candidats ont pu présenter leurs propositions, des bureaux de vote ont été installés dans chaque école. A l'image de leurs aînés les enfants ont disposé d'une carte d'électeur pour ce scrutin ayant valeur d'une véritable élection : bulletins de vote, urnes, passage à l'isoloir, signature de la liste d'émargement.

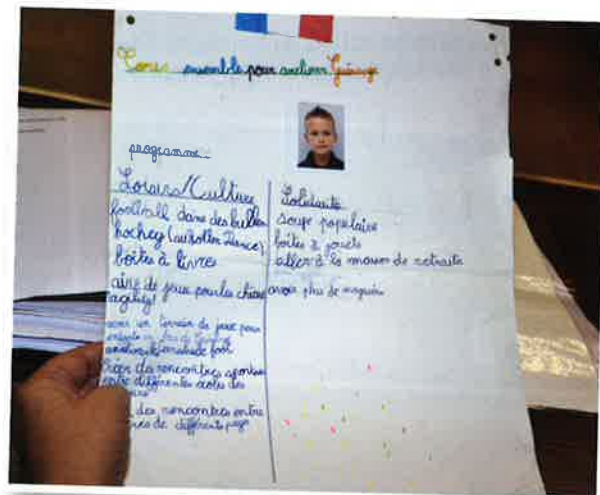
Elus pour un an, 14 filles et 14 garçons composent le Conseil Municipal des Enfants. Deux commissions ont été créées : la commission Culture et Loisirs et la commission Entraide et Solidarité.

Les séances de travail ont lieu, tous les 15 jours, le lundi en salle du Conseil municipal à partir de 17h.

gnants, c'est le lieu privilégié d'expression face aux adultes. Le Conseil Municipal des Enfants peut mener des opérations propres et entreprendre des petites réalisations.

Les élus sont :

FRANCOIS Hélène,
HANUS Lilian,
HIGUET Clémence,
MARTINEZ Romain,
MICHELOT Arthur,
OBELLEIRO-BOUR Inès,
PIDOLLE Margot,
PUGA Romane,
SOUFIANI Mariana,
ZILIOTTO Jordan,
VANDENBOSSCHE Ambre,
CRAMPETTE Lana, SPIEGEL Emma,
ZOUAD Abed, AZNAR Théo,
BANIDOL Timothé, CHABANE Kahina,



CURATOLA Maxime, DUFOURMENTHEL Dorcas, MANGIN Lilou, PIEUX Camille, WARLOP Maxime, PUGLIESE Enzo, HALLE Lisa, BECK Naell, ROBITAILLE Kylian, BOURET Ethan, BOUBRIMA Anas.

Projet des commissions :

Les axes thématiques ont été déterminés et votés par les membres de la commission.

La commission Culture et Loisirs

Axe de travail :

- Aménager un petit parcours accrobranche dans la forêt
- Remettre en état les préaux et faire le traçage de jeux (foot - marelles)
- Une journée « ville propre »
- Créer des rencontres sportives entre différentes villes aux alentours

La commission Entraide et Solidarité

Axe de travail :

- Rencontre des enfants avec la maison de retraite « Les Glycines »
- Récupérer des vieux jouets pour les redistribuer aux enfants démunis
- Organiser une rencontre avec la SPA
- Nettoyer la cour de l'école tous les jours

Objectifs :

- Permettre aux jeunes guénangeois de s'initier dans la vie civique et citoyenne auprès des élus municipaux et de participer activement aux actions destinées à sensibiliser les jeunes dans tous les domaines de la vie quotidienne. Sous couvert du Maire et du Conseil Municipal, les conseillers du Conseil Municipal des enfants réalisent des rapports, élaborent des dossiers, des notes de synthèse au élus, aux personnalités locales, aux ensei-



Les rythmes scolaires



Ils ont vu le jour

Emir BELGHAOUTI	06/09/2015	Gwenaëli STEELANDT	13/11/2015
Elisa MARION	05/09/2015	Lyza KULPMANN	13/11/2015
Lisa BECKER	07/09/2015	Amel BACHA	17/11/2015
Giulia SCHMITT MANFRIN	15/09/2015	Lilian KIEFFER SPOHR	21/11/2015
Ellie MONNARD	16/09/2015	Erna LICINA	30/11/2015
Célia AUFFRET GAIONI	19/09/2015	Lola CARBALLO	08/12/2015
Lena DE BIASE	21/09/2015	Matteo SANNA	13/12/2015
Lilly IORIO	24/09/2015	Camila MARTIN	15/12/2015
Neïla AIT BENALI	02/10/2015	Preity BUI	21/12/2015
Sanna DE LIMA	14/10/2015	Eva PICCARELLI	27/12/2015
Ilian RAHMANI	14/10/2015	Emna RAHMOUNE	05/01/2016
Lyvia ENTRINGER	16/10/2015	Mya ANTHONY	14/01/2016
Lilly-Rose GRAVIER	17/10/2015	Clara KNECHT	24/01/2016
Isaac KHEDIM	23/10/2015	Nesayem LAÏEB	29/01/2016
Arthur COUROUVE	27/10/2015	Logan MARIA GAYRAL	28/01/2016
Camille BLANC SMAÏNI	23/10/2015	Adam BOUDRA	29/01/2016
Soulaymane CHEKROUN	31/10/2015	Alessia KOCH NAPOLITANO	19/02/2016
Donovan MESSER	28/10/2015	Eddy GILLET	22/02/2016
Loan LIEBNAU	08/11/2015	Zoé DANTAS LOUDIG	23/02/2016
Luna WALCZAK	10/11/2015		

Ils nous ont quittés

Ali MEHDI	06/09/2015	Germaine REY	
Jacques VINCK	06/09/2015	veuve VUILLAUME	10/12/2015
Marie Jeanne BALL	13/09/2015	Dominique PAPÉRINI	11/12/2015
Suzanne HOCHART		Morgane DOBREMER	22/12/2015
veuve JOSIEN	15/09/2015	Claude DUMAS	26/12/2015
Norina MARZIO		BARBIER René	31/12/2015
veuve LORETI	16/09/2015	Massimo BETORI	11/01/2016
Nicole FELT		Armande PEYRONNIE	
épouse DAUBER	24/09/2015	épouse BRONDEAU	06/01/2016
Guy RETTERER	02/10/2015	Yvette CORDIER	
Marie MASSING		veuve ANTOINE	11/01/2016
veuve HEITZ	09/10/2015	Gaston GABRIEL	13/01/2016
Marine BASTIEN	10/10/2015	Gérard BARRÉ	17/01/2016
Yvette HOLZER		Christiane DESCOURT	
veuve MICHELON	09/10/2015	épouse FRIOT	19/01/2016
Emile LAMBERT	20/10/2015	Germaine VANDEPUT	
Jeanne MOREAU		veuve POUCHIN	24/01/2016
veuve DESSAINTE	06/11/2015	Amélie CIOTA veuve GAREL	04/02/2016
Odette CHEVALIER		Anna ROSZAK	
veuve GORLETTI	18/11/2015	épouse MLECZAK	09/02/2016
Rolande DELALONDE		Dominique NOWAK	12/02/2016
épouse LEMAÎTRE	22/11/2015	Annie ANSPACH	
Frédéric GERARDIN	30/11/2015	épouse BASTIEN	13/02/2016
Paule DELHOMMELLE		Natalia ALUNNI	
veuve LAGACHE	04/12/2015	veuve GIOVAGNINI	17/02/2016
Alexis GUARATO	26/11/2015	Gérard JENDRICKE	22/02/2016

Ils se sont dit oui

Adriano NEUVILLE et
Prescillia DENIELLE
12/09/2015

Farid ABAD et Samia SADOUKI
12/09/2015

Mathieu MELLINGER et
Fanny CLEMENS
12/09/2015

Jonathan NERDEN et
Aline ROUGE
19/09/2015

Cyril SCHLICK et
Valérie LETTER
10/10/2015

Evgenii TARNOVSKKI et
Daria FEDOROVA
17/10/2015

Eseme MBI et
Lydie MELOMBI EPOSI
17/10/2015

Nordine ZGUIDA et
Nevin ÜNSÜR
07/11/2015

Joseph FORTES et
Nadège LAPOLE
03/12/2015

François SCARCELLI et
Nathalie MORICONI
12/12/2015

Simon MACIEJEWSKI et
Monika SOSNOWSKA
29/12/2015

Houssem-Eddine MEDDOUR et
Jahida DAHMAN
02/01/2016

Ali DERDAB et
Chahinaz CHAA BENAHMED
02/01/2016

Nourredine ADDI et
Audrey BEINSTEINER
30/01/2016

L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

ENSEMBLE Choisissons GUÉNANGE

la ville à vivre !



**Alain
UNTEREINER**
4^e Adjoint au Maire

site internet
www.guenange2020.fr

UNE POLITIQUE MUNICIPALE PROCHE DES CITOYENS

La Sécurité, une priorité

Le GLTD (Groupement Local de Prévention de la Délinquance) piloté par Mme la Procureure, en présence d'élus de la ville, des services de l'Etat, de la police municipale et de la Gendarmerie Nationale, se réunit pour échanger sur la vie du quartier République. L'action des forces de l'ordre a permis l'arrestation de dealers. Nous avançons dans le bon sens, mais ce sera long et difficile. La mobilisation des gendarmes supplémentaires, ainsi que la vidéosurveillance devrait mettre un frein au trafic de stupéfiants et la délinquance.

Citoyenneté et Respect

Un travail important de la police intercommunale consiste à lutter contre l'incivilité. Les nuisances sonores, les déjections canines sur la voie publique ou encore le stationnement sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, font l'objet d'une nouvelle campagne de sensibilisation.

Prévention

La semaine de prévention, sécurité et citoyenneté se déroulera cette année du 10 au 15 octobre. Même si cette semaine met l'accent sur la sécurité routière, tout au long de l'année des actions de prévention sont menées dans les écoles primaires, les rallyes piétons pour les grandes sections, CP-CE1, ou encore la piste citoyenne pour les collégiens.

Semaine développement durable

Cette année, la Ville s'associe à la semaine développement durable qui se déroulera du 30 mai au 5 juin, les élèves du primaire découvriront l'exposition GEOLOR à la salle Pablo Neruda.

Et le samedi 4 juin, l'opération « nettoyage de la ville » accueillera tous les volontaires pour clôturer cette semaine développement durable.

Cadre de vie

Un conseil citoyen actif

La municipalité a créé un conseil citoyen pour le quartier République, quartier prioritaire de la politique de la ville. Composé d'habitants du secteur, ce conseil citoyen sous l'égide de la CLCV est consulté sur la requalification du quartier ou Batigère a investi 18 millions d'euros et la municipalité pour 3 millions d'euros TTC.

C'est une preuve que l'équipe municipale croit en ce quartier et souhaite mettre tout en œuvre pour une meilleure qualité de vie de ses habitants.

Nouveauté

A noter que depuis le 6 mars dernier, tous les dimanches matins, la place de la République accueille des commerçants pour le nouveau marché hebdomadaire.

Ne manquez pas de venir y faire vos courses de 9h à 13h.

GUÉNANGE, UNE VILLE À VIVRE, PAS QUE DES MOTS

L'EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

RASSEMBLER POUR GUENANGE R.P.G.



Face à quelques riverains qui se plaignaient de «tapages nocturnes» provoqués par des adolescents, lors de certaines soirées, le premier magistrat de la ville a décidé avec autorité sans même consulter ni même informer, de détruire cette magnifique aire de jeux pour nos enfants située boulevard de la boucle !! Peut-être, qu'un peu plus de rigueur lors des contrôles de police aurait calmé les esprits.

Il ampute de moitié l'aire de jeux rue Pierre de la Madie pour une construction privée, et transforme celle du bas de Guénange en un parking fantôme. La réserve foncière

périphérique importante de Guénange permet l'urbanisation sans problème. Alors pourquoi réduire les espaces verts intra muros et détruire l'espace réservé à nos enfants ?

**Une politique vers la jeunesse : Etonnante - Incohérente
Face aux problèmes économiques, Sa solution... la facilité
En créant d'innocentes victimes NOS ENFANTS !**

M. LA VAULLEE ne s'est même pas posé cette question !!!

Que dire, Quoi penser de GUENANGE ?

C'est pour une grande partie, une ville plutôt « dortoir » avec très souvent un terrain privatif plus ou moins grand devant et derrière l'habitation et où réside une population plutôt vieillissante (fermeture d'école). Un quartier dissone fortement et ne semble pas trouver de solution.

Malgré le rhabillage des immeubles et quelques démolitions, la propreté (passez-y un matin avant le nettoyage de l'équipe municipale), les trafics, la sécurité n'ont pas trouvé de solution. Pourtant une présence quasi permanente des forces de l'ordre est visible, d'ailleurs comme celle des guetteurs des dealers. Le problème semble donc bien plus profond, et, une remise en cause complète des structures : N'est-elle pas là la réelle solution ?



Ces derniers temps, nombreuses sont les informations, les réunions, les manifestations qui parlent de l'autoroute A31bis. Elle passe à Guénange, et c'est le seul accès pour l'ensemble des communes de l'arc mosellan. Contrairement à la drogue, jamais Guénange n'en parle. Pourtant, il y aurait à redire. Ne faudrait-il pas penser à l'avenir. Aucun projet pour des accès, de, et vers METZ, aucun projet de rondpoint pour faciliter la sortie en provenance de Thionville et sécuriser les accès vers Basse Guénange et Bertrange. Il est peut-être encore temps d'en parler.

Qu'en pensez-vous ?



La seule ambition de R.P.G est de vous informer et œuvrer pour l'amélioration de votre bien-être.

Nouvelles installations

Cabinet de sage-femme

Mme Elodie PAUL
 MEDIPOLE - 13 bd Bellevue
 ZAC Bellevue - GUENANGE
 Tél : 09 82 43 39 99

Cabinet de soins infirmiers

21 C bd Bellevue
 Mmes DULEBA Aurore et THILL Aurélie
 ZAC Bellevue - GUENANGE
 Tél : 06 43 40 26 56

Cabinet de soins infirmiers à domicile

Mmes LIOTTA Marie Josée,
 DURANDET Josiane et
 SCHMITT Déborah
 1 bld Division Leclerc - GUENANGE
 Tél : 03 82 50 93 65

Permanences des élus

Jean-Pierre LA VAULLEE

› le vendredi
 uniquement sur rendez-vous

Nathalie CEDAT-VERGNE

› les lundis de 16h 30 à 17h 30
 et sur rendez-vous

Eric BALLAND

› les mardis de 17h à 18h

Christine BASSE

› les lundis de 16h 30 à 17h 30
 et sur rendez-vous

Alain UNTEREINER

› les mardis de 17h à 18h
 et sur rendez-vous

Elvire VILLARUBBIA

› les jeudis de 16h à 17h

Smaïl BELKACEM

› les jeudis à partir de 17h.

**A NOTER que les élus
 n'assurent plus de permanence
 les samedis matin.**

Déchetterie : nouveaux horaires d'ouverture

Période du 1^{er} avril au 31 octobre

› du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

› le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél : 03 82 50 98 09

Objets encombrants

Sont considérés comme déchets encombrants des ménages :

- le mobilier d'ameublement,
- les appareils sanitaires,
- les objets divers tels que vélos, landaus, poussettes, tables à repasser, articles de cuisine, de sport...

ATTENTION !

Nouveau dispositif pour les DEEE

(Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques).

Ils ne sont plus considérés comme des objets encombrants

et doivent être déposés dans les déchetteries en vue d'être valorisés.

PROCHAINS RAMASSAGES :

› le 27 mai 2016

› le 2 septembre 2016

› le 25 novembre 2016.

Investissez-vous dans le Conseil des Aînés

LE CONSEIL DES AÎNÉS, pour être représentatif, doit être composé en nombre égal d'hommes et femmes originaires de différents quartiers de la ville.

Il sera une force de proposition

- En assistant et participant activement à des rencontres avec les acteurs locaux, les élus, avec vos concitoyens.
- Pour débattre des problèmes de société, de votre vie au quotidien, de votre vie dans la ville...
- Être acteur de votre ville et faire partie intégrante de la vie locale,
- Pour partager aussi votre expérience, votre savoir-faire, vos suggestions et vos idées.

Seule condition pour intégrer le Conseil des Aînés : être âgé(e) de plus de 65 ans.

Une simple lettre de candidature suffira et devra être alors adressée en Mairie de Guénange.

Nous gardons les demandes qui ont été précédemment déposées et avons hâte de vous rencontrer.

La Commission Sociale

**16-17 MAI
2016**

**WEEK-END
DE LA
PENTECÔTE**

RENCONTRE CYCLO

ENTRE LE FREUNDESKREIS ET LES AMIS DE LAER
POUR DE NOUVEAUX ECHANGES **FRANCO-ALLEMANDS**

**LUNDI
16
MAI**

REPAS CONVIVIAL
Salle Pablo Neruda

**MARDI
17
MAI**

RETOUR LE MATIN
via le Luxembourg
avec étape à SCHENGEN

Avis aux amateurs !

RENSEIGNEMENTS AU 03 82 50 78 88

**DU 20
AU 24
JUN
2016**

**MINI- JEUX
OLYMPIQUES**

25 JUIN 2016

**FÊTE DE LA
SAINT JEAN**

**2 JUILLET
2016**

**SALLE VOLTAIRE
GUÉNANGE**



**FESTIVAL
INTERNATIONAL
D'ACCORDÉON**